

3^{ème} séminaire international

ART et DROIT

Vendredi 10 juin 2011, Paris

Maison du Barreau, 2 rue de Harlay, 75001 Paris

avec la collaboration du

«Colegio de Abogados de Málaga»

et de «l'Il.lustre col.legi d'Advocats de Barcelona»

L'INFLUENCE DES SUCCESSIONS DES GRANDS CRÉATEURS SUR L'ÉVOLUTION DU DROIT DE L'ART



Barcelone, Malaga et Paris ont, en commun, d'être, tout-à-la fois, le siège d'un Barreau et d'un musée entièrement dédié à Picasso. Cette particularité a conduit les Barreaux de Barcelone, Malaga et Paris, à organiser, à tour de rôle, un colloque consacré au droit de l'Art.

Après Malaga en 2009 et Barcelone en 2010, c'est à Paris qu'aura lieu, en 2011, cette manifestation.

Le thème choisi permettra, à partir d'exemples concrets, (successions de Pierre Bonnard, Salvador Dali, Pablo Picasso, Alberto Giacometti, Bernard Buffet, Maurice Utrillo etc.) de confronter, sur des sujets essentiels, les visions du droit espagnol et du droit français en y ajoutant, grâce à la participation de membres de la New York city Bar, l'approche américaine.



**Traduction simultanée
français, espagnol, anglais**

9h00

Réception et retrait des dossiers

Auditorium Louis-Edmond Pettiti

Maison du Barreau, 2 rue de Harlay, Paris 1^{er}

9h30

Introduction

Jean Castelain, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris

Sr. Pedro L. Yúfera, Decano de l'Il·lustre Coll·legi d'avocats de Barcelona

Sr. Manuel Camas, Decano de l'Il·lustre Collegio de avocados de Malaga

9h45

Présentation du thème du colloque

Jean-René Farthouat, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris

THÈME DE LA MATINÉE LA SURVIE DU DROIT MORAL AU CRÉATEUR

10h00 • Première table ronde :

Le principe de la transmission du droit moral

Modérateur

Silvia Giménez-Salinas, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Barcelone

Intervenants

Alain Girardet, président de chambre à la Cour d'appel de Paris

Lourdes Moreno, directrice de la *Fundacion casa natal Picasso* à Malaga

Carlos Francisco Lopez, avocat au barreau de Malaga et conseiller juridique de la *Fundacion casa natal Picasso Malaga*

Logan Lo, membre de la New York City Bar

11h30 • Deuxième table ronde :

Les limites de la transmission des attributs du droit moral

Modérateur

Thierry Massis, ancien membre du conseil de l'Ordre, avocat au barreau de Paris

Intervenants

Régis Cusinberche, ancien membre du conseil de l'Ordre, avocat au barreau de Paris

Anna Viladàs, Ordre des avocats de Barcelone, conseillère de la Fondation Dali

Louise Cherkis, membre de la New York City Bar

13h

Déjeuner buffet

Maison du Barreau, salons de Harlay

THÈME DE L'APRÈS-MIDI
LES ASPECTS PATRIMONIAUX
DE LA TRANSMISSION DES ŒUVRES

14h30 • Troisième table ronde :
Les droits patrimoniaux transmis

Modérateur

Miguel Garre, avocat aux barreaux de Grenade et de Malaga

Intervenants

Jean Francois Canat, avocat au barreau de Paris

Nadine Lehni, conservateur en chef du Musée Rodin

Michel Escande, avocat au barreau de Paris

Geoffroy Gaultier, avocat au barreau de Paris

16h00 • Quatrième table ronde :
La protection des droits patrimoniaux transmis

Modérateur

Dominique Ribeyre, commissaire priseur à Paris, président d'honneur des Commissaires Priseurs de France

Intervenants

Christiane Féral-Schuhl, bâtonnier désigné de l'Ordre des avocats de Paris

Corinne Hershkovitch, avocat au barreau de Paris

Christophe Caron, avocat au barreau de Paris, professeur agrégé des facultés de droit

Claire Andrieu, directrice juridique de Picasso administration

17h30 • CONCLUSION
JEAN-MARIE VUILLEMIN

Avocat, ancien président de la commission de droit de l'Art de l'International Bar Association (IBA)

19h

Cocktail

sur invitation ou réservation

Musée du Barreau, 25 rue du Jour, Paris 1^{er}



11, place Dauphine - 75001 Paris
www.avocatparis.org

3^{ème} séminaire international

ART et DROIT

Vendredi 10 juin 2011, Paris

Maison du Barreau, 2 rue de Harlay, 75001 Paris

avec la collaboration du
«Colegio de Abogados de Málaga»
et de «l'Il.lustre col.legi d'Advocats de Barcelona»

L'INFLUENCE DES SUCCESSIONS DES GRANDS CRÉATEURS SUR L'ÉVOLUTION DU DROIT DE L'ART



BULLETIN D'INSCRIPTION

ART et DROIT

Inscriptions par courriel à : dgarbp@avocatparis.org

et règlement par courrier postal

au plus tard pour le 1^{er} juin 2011

Renseignements :

Ordre des avocats de Paris • Bureau des associations

Tél. : 01 44 32 48 08

Nom

Prénom

Titre / fonction

Adresse professionnelle.....

.....

Tél

E-mail.....

Frais de participation incluant le cocktail déjeunatoire : 100 €

Règlement par :

→ **chèque** à l'ordre de l'**AARBP**

(Association pour l'action et le rayonnement du Barreau de Paris) à retourner à l'adresse suivante :

Ordre des Avocats de Paris - AARBP

ART ET DROIT

11, place Dauphine - 75053 Paris cedex 01

→ ou **virement bancaire** :

		Relevé d'identité bancaire (RIB) :	
Domiciliation			
BNPPARB PARIS PL DAUPHIN (01960)			
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
30004	01960	00010048550	55
Numéro de compte bancaire international (IBAN) :			
FR76 3000 4019 6000 0100 4855 055			
BIC (Bank Identification Code) : BNPAFRPPPOP			
ASSOCIATION POUR L ACTION ET LE			
RAYONNEMENT DU BARREAU DE PARIS			